



Association québécoise pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens

Bulletin no 6 – Février-mars 2002

Numéro spécial – Forum social mondial 2002

C'est finalement treize QuébécoisES qui auront porté la bannière de ATTAC-Québec au deuxième Forum social mondial qui s'est tenu à Porto Alegre du 30 janvier au 5 février. Bien que le bilan d'un événement d'une telle ampleur demande un recul et des débats qu'il est impossible d'assurer deux semaines seulement après sa conclusion, nous avons néanmoins tenu à vous faire part des premières impressions de certainEs de nos déléguéEs qui ont le temps de les coucher sur papier. Nous avons également décidé d'y inclure des compte-rendus plus formels, sans oublier des photos pour agrémenter nos textes. Bien que centré sur le FSM, ce numéro spécial du bulletin vous présente aussi de brèves nouvelles sur le développement de notre campagne sur la taxe Tobin et la création d'une nouvelle organisation, les AmiEs d'ATTAC. Nous profitons de l'occasion pour vous inviter à suivre de près nos activités lesquelles se multiplieront dans les prochains mois. N'hésitez surtout pas à nous proposer des articles. Ce Bulletin vous appartient ! Bonne lecture !

Sommaire



1. *L'Effet Porto Alegre*, Robert Jasmin
2. Rencontre des sections ATTAC des Amériques
3. Déclaration de ATTAC-Argentine
4. Compte rendu – Conférence du FSM sur le thème « Production de richesse »
5. Impressions de Odile Rochon, déléguée de ATTAC-Québec
6. Pour la création des AmiEs d'ATTAC
7. Le PQ appuie la taxe Tobin
8. ATTAC-Québec rencontre Gilles Duceppe
9. À propos des récentes positions de J. Parizeau
10. Une collection de documents de ATTAC-Québec
11. ATTAC en tournée

Ci-contre, la délégation de ATTAC-Québec au Forum Social mondial. La délégation de ATTAC-Québec s'est jointe à celle de ATTAC-Chili dans les rues de Porto Alegre dans le cadre de la grande manifestation contre la ZLÉA.

L'EFFET PORTO ALEGRE

Des décideurs moins arrogants et des résistants plus décidés.

par Robert **Jasmin**, président de ATTAC-Québec

Dans l'avion qui me conduit à Porto Alegre, j'apprends à la lecture d'un quotidien, qu'un drogué du profit maximum, le vice-président de Enron, s'est enlevé la vie. Overdose. Je me dis que cet homme avait probablement déjà payé les 7,000\$ en droit de participation au Forum Économique Mondial de Davos/ New York (en plus des 15,000\$ en droit d'adhésion annuel) et que l'ombre de son suicide planerait sur les débats du FEM. Car ce suicide survenait dans la foulée de l'arnaque monumentale dont Enron, un pur produit du néolibéralisme, s'est rendue coupable. Il est facile d'imaginer que ceux (il n'y a guère de "celles" dans cet aréopage) qu'on appelle les décideurs ne devaient pas avoir le cœur à la fête devant un tel échec de l'économie-casino. Un échec qui prenait la couleur de la déliquescence. La cote du moral à Davos/ New York était inversement proportionnelle à celle, en hausse, du moral à Porto Alegre.



J'étais à Porto Alegre en 2001. J'y retournais cette année. En février 2001, un important banquier confiait à un journaliste : « croyez-moi, Davos c'est out! Porto Alegre, c'est in ! » Je peux maintenant témoigner : cet homme était visionnaire ! À titre d'illustration, en 2001 j'étais le seul représentant de ATTAC-Québec ; cette année, notre délégation comptait 12 personnes, des citoyennes et des citoyens de 19 à 73 ans. Et cela n'aura été possible que grâce à la mobilisation et à la collaboration de plusieurs dizaines de personnes qui ont assuré un appui financier et logistique. Je parle de gens d'ici mais aussi de là-bas, des personnes qui nous ont ouvert leur porte pendant la durée du Forum.

Il est en effet important de noter que le phénomène constaté à Porto Alegre, n'est pas le fruit du hasard mais la convergence et l'aboutissement d'un processus de conscientisation et de mobilisation perceptible partout dans le monde. Ce Forum Social Mondial de Porto Alegre n'est que la partie visible et spectaculaire de cet iceberg de réseaux qui se tissent et se multiplient de jour en jour à la mesure de cette autre mondialisation dont nous souhaitons l'avènement.

Et, au-delà des réseaux virtuels créés grâce à Internet, c'est à Porto Alegre que les noms prennent un visage. Des visages de toutes les couleurs, de toutes les provenances, variés comme la vie. Quel contraste avec les rangées uniformes d'hommes blancs en habits sombres du Waldorf-Astoria ! Contre l'exclusion et l'exploitation mises en œuvre par les tenants d'un libre-échange pour investisseurs seulement, des gens de toutes origines géographiques et sociales ont décidé de manifester non seulement leur indignation mais aussi leur détermination de créer un autre monde. Il fallait voir les paysans spoliés de leur terre défiler dans la grande marche contre la ZLÉA, aux côtés d'un groupe de juges à tête blanche exigeant l'éradication de la dette des pays pauvres. Cette variété n'avait d'égal que la détermination de ces hommes et de ces femmes.

Le navire amiral néolibéral a dû prendre acte de cet archipel des résistances et son discours s'en est trouvé changé. Réalistes, les décideurs de Davos/ New York ont reconnu qu'ils avaient devant eux des décidés et que ceux-ci étaient désormais incontournables. Les riches et les puissants se sont donc penchés sur le sort des pauvres. On dit que des multinationales se sont mis à suivre l'exemple de Bill Gates dans la création de fondations chargées de soulager le sort des plus démunis. Certains ont même parlé d'un changement d'atmosphère majeur.

Nous pouvons certes nous réjouir d'avoir réussi à forcer l'inclusion du social dans leur discours. Ébranler la certitude et l'arrogance des tenants de l'idéologie unique constitue déjà une victoire. Mais il serait néfaste d'accréditer cet apparent virage et de le considérer pour autre chose que ce qu'il est : une opération de maquillage. Rien, absolument rien dans leur discours ne remet en question les fondements mêmes du système qui génère l'exclusion et la pauvreté. À titre d'exemple, l'affaire Enron n'a pas fait l'objet d'un examen en profondeur des causes de ce naufrage. Or, cette affaire n'est pas une simple verrue, elle est le symptôme d'un cancer généralisé. La poursuite obsessionnelle du profit maximum est comparable à la guerre : rien de moral ne peut en sortir.

Nous pouvons croire les décideurs quand ils cesseront d'inscrire le droit des investisseurs au-dessus des droits humains fondamentaux ; quand ils accepteront d'exclure les biens publics du domaine marchand ; quand ils admettront que l'État est un outil nécessaire pour assurer une juste redistribution des richesses et un développement durable ; quand ils cesseront de mettre le cap sur le court terme et qu'ils remettront le futur à l'ordre du jour. Alors, et alors seulement, le dialogue sera possible, car ils auront accepté de réintégrer l'ordre humain.

D'ici ce temps, nous ne devons cesser de nous organiser, d'informer et de former cette armada de citoyennes et de citoyens, seule capable de faire barrage aux intentions inchangées des tenants de l'idéologie néolibérale. Dans l'ordre des priorités, il y a, bien sûr, la bataille contre la ZLÉA. Les participantEs du Forum Social Mondial ont porté cette lutte apparemment régionale, sur le plan mondial. La ZLÉA n'est en effet, dans l'esprit de ses promoteurs, qu'un prélude à l'imposition à l'échelle de la planète, des privilèges des investisseurs. Cela ne doit pas nous empêcher de continuer le combat sur d'autres fronts, au contraire. Le consensus de Porto Alegre comprend, entre autres, la taxation des transactions financières, l'abolition des paradis fiscaux et l'éradication de la dette des pays pauvres.

Ne nous méprenons pas, toutes ces luttes, aussi variées fussent-elles, convergent vers un seul but : la réhabilitation d'un concept totalement dénaturé et corrompu par les idéologues du néolibéralisme, la liberté. Rappelons-nous l'affirmation du philosophe Spinoza : " l'homme libre est celui qui observe la règle de la vie et de l'utilité communes en opposition à celui qui, dans la solitude, n'obéit qu'à lui-même ". Spinoza n'a pas été cité à Porto Alegre mais des dizaines de milliers d'hommes et de femmes lui ont donné raison.



Dans le Grand Hall du FSM

Le FSM en chiffres

- 51 300 participants inscrits, 35 000 auditeurs
- 210 ethnies, 186 langues
- 131 pays
- 1 000 personnes ont travaillé à l'organisation
- plus de 3 000 journalistes présents, 15 230 délégués, représentants de 4 909 organisations syndicales, populaires, d'ONG...
- 57 % d'hommes, 43 % de femmes
- 11 600 participants en provenance de 52 pays au Campement international de la jeunesse « Carlo Giuliani »
- 2 500 enfants inscrits au « Forumzinho » (le petit forum)
- 550 000 internautes par jour sur le (triste) site du FSM.

Principales délégations étrangères

- Italie : 979 délégués et 406 organisations
- Argentine: 924 délégués, 274 organisations
- France : 682 délégués, 224 organisations
- Uruguay : 465 délégués
- Etats-Unis : 406 délégués, 166 organisations.

Activités annexes

- Forum mondial des juges
- Forum mondial des enfants
- Forum mondial des parlementaires, avec plus de 600 députés présents et environ 200 invités,
- Forum mondial des autorités locales.



Manifestation contre la ZLEA à l'occasion du FSM 2002

Forum social mondial 2002 , Porto Alegre

Conclusions de la rencontre des sections ATTAC des Amériques

Texte publié originalement dans *El Grano de Arena*, No 126, 13 février 2002.
(Traducteur bénévole : Yanic Viau, ATTAC-Québec)



Le 3 février 2002 en matinée s'est tenue en la réunion des sections européennes d'ATTAC, puis en après-midi celle des sections latino-américaines. Toutes deux ont été suivies par une réunion de l'ensemble des ATTAC du monde, au cours de laquelle les conclusions des réunions continentales ont pu être présentées.

Les pays suivants étaient représentés à la réunion latino-américaine : l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, La Guyane française, le Canada (Québec) et l'Uruguay. L'Allemagne, l'Espagne, la France et l'Italie y ont assisté comme observateurs.

Suite à une brève présentation de chacune des délégations d'ATTAC présentes, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Maintenir les liens avec le réseau ATTAC par tous les moyens possibles. Immédiatement après la réunion (le jour suivant), il a été résolu d'établir, dans cet objectif, une Équipe de communications hispano-latino-américaine d'ATTAC (ECHLA), formée de personnes représentantes de chaque pays. L'Équipe sera constituée de membres des différentes délégations présentes, auquel(le)s pourront s'ajouter les nouveaux pays où seront créées des sections d'ATTAC dans le futur. Le courriel de référence sera celle du courriel d'information *El Grano de Arena* (informativo@attac.org). Les objectifs fondamentaux de l'Équipe sont de tenir informés, au moyen de cet organe d'information, les groupes membres du réseau à propos des nouvelles initiatives et activités réalisées par les ATTAC latino-américaines et espagnoles.

2. Analyser la possibilité de constituer un Réseau éditorial alternatif qui puisse permettre d'éditer et de distribuer ensemble des publications d'intérêts pour le réseau ATTAC de la région.

3. Encourager, dans chaque section d'ATTAC et dans l'ensemble du réseau, des débats et des actions autour des thèmes suivants : a) les peuples autochtones et le développement d'une solidarité active

envers ces derniers ; b) l'intervention impérialiste dans la région ; c) enjeux reliés aux rapports de genre et à la jeunesse ; d) l'étude des enjeux reliés aux organismes génétiquement modifiés ou transgéniques ; e) les politiques néolibérales et ses effets sur la précarité des conditions de travail, la précarité de l'emploi, les privatisations, les dérèglementations, etc. ; f) une forme alternative d'intégration [continentale], avec la possibilité d'envisager une monnaie unique pour la région, et particulièrement pour le Cône sud ; g) la crise de la démocratie représentative y la nécessité d'une démocratie participative ; h) l'autodétermination des peuples, avec une attention particulière portée aux dénonciations des formes d'intervention impérialiste dans la région – il faut souligner le cas de l'agression dont est actuellement victime le Venezuela, due à une alliance des secteurs oligarchiques internes et étrangers – et la nécessité par conséquent de développer un mouvement de solidarité ; i) l'enjeu de l'eau et de l'Amazonie ; j) la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) ; k) la dette extérieure et sa nécessaire annulation ; l) la militarisation de la région et du monde ; m) les enjeux traditionnellement mis de l'avant par ATTAC comme la taxation des transactions financières internationales, le blanchiment d'argent, les paradis fiscaux, etc.

4. Mobilisation, initiatives et actions de solidarité : a) campagne de dénonciation et de lutte contre la ZLÉA, avec comme horizon le Sommet des chefs d'État et de

gouvernement des Amériques en avril 2003 à Buenos Aires. Cette campagne devrait s'articuler avec d'autres mouvements populaires, par la tenue de plébiscites sur la question (le Brésil envisage un pour la première semaine de septembre 2002). Il faut insister sur le fait que la ZLÉA reproduit le contenu de l'AMI et des accords de l'OMC ; b) une campagne spéciale contre le Plan Colombie et la militarisation de l'Amérique latine et du monde, y compris une lutte contre la répression policière, et judiciaire dont est victime le mouvement populaire ; c) une campagne en faveur de l'annulation de la dette extérieure de nos pays respectifs et contre les mesures imposées par les institutions financières internationales ; d) renforcer la coordination avec les sections ATTAC d'Europe et les autres mouvements de résistance à la mondialisation néolibérale capitaliste, en particulier en vue du Sommet euro-latino-américain prévu en mai 2002 en Espagne. Il s'agit d'assurer la participation active des sections ATTAC de la région aux luttes de résistance en cours de préparation ; e)

développer des initiatives de renforcement des sections ATTAC présentes dans la région et aider les groupes désireux de promouvoir ATTAC là où le mouvement n'existe pas encore ; f) mettre sur pied des initiatives favorisant le développement d'un réseau d'hébergement pour les jeunes qui participent aux mobilisations globales organisées dans nos pays respectifs ; g) promouvoir la solidarité internationale envers tous les peuples, et en particulier envers Cuba, mais aussi envers la CUT [Centrale unique des travailleurs, Brésil] dont le siège de San Pablo a été saccagé en plein FSM, ainsi qu'envers l'agression contre le peuple brésilien exprimée par l'assassinat de dirigeants du Parti des travailleurs. Il faudra en particulier exprimer notre solidarité envers la lutte du peuple argentin, et un *cacerolazo global* [manifestation de casseroles globale] sera organisée devant les ambassades argentines ou tout autre endroit pertinent, selon une date qui sera suggérée par ATTAC Argentine.

Déclaration d'ATTAC - Argentine

Nous sommes partie prenante d'une importante mobilisation. Est venu le temps où le mouvement populaire prend le devant de la scène et les militant@s d'Attac participent aux grandes mobilisations dans les places publiques et les quartiers, avec des casseroles et des marches, pour y jouer un rôle qui ne peut être délégué. Le peuple a dit NON à l'état de siège et s'est mobilisé massivement pour répudier la Politique économique et réclamer la démission du Ministre de l'économie et le changement de sa politique de famine et de misère.

La lutte populaire a arraché la démission de Domingo Cavallo. Des dizaines de milliers de personnes se sont mobilisées après avoir entendu l'annonce de l'état de siège. C'est là une attitude de désobéissance civile pour revendiquer les droits démocratiques bafoués par l'administration De la Rúa. Nous avons été plusieurs à nous mobiliser pour exiger des changements profonds à une situation sociale intenable, conséquence d'une politique qui privilégie le paiement de la dette extérieure au détriment des besoins découlant d'une immense pauvreté. Il y a 2,5 millions de sans travail et 14 millions de pauvres, desquels 5 millions se trouvent dans l'indigence. Tel est le panorama dans lequel des milliers d'affamés se sont lancés dans les supermarchés, avec la réponse répressive du gouvernement qui a coûté la vie d'au moins 7 personnes.

Attac-Argentine se joint aux actions de protestation populaire, celle des initiatives développées dernièrement, telles le piquetage et le blocage de routes et de rues, ou encore la consultation populaire organisée en fin de semaine dernière où on a obtenu 3 millions de votes en faveur d'une Assurance d'emploi et de formation de \$380 mensuels pour des chefs de familles sans emploi, et une allocation universelle pour les moins de 18 ans et une autre pour les personnes de 65 ans et plus sans couverture aucune.

Déclaration émise le 20 décembre 2001

Pour en savoir plus, consulter notre dossier :

<http://www.attac.org/quebec/comprendre/documents/Argentine.pdf>

Forum social mondial 2002

La production de richesse et la reproduction sociale

Les sept conférences qui se sont tenues lors de la première matinée du Forum Social Mondial le 1er février avaient comme fil conducteur « la production de richesse et la reproduction sociale ».

Dans le cadre de la conférence sur le commerce mondial, la logique du libre échange a été démonté comme étant un instrument de contrôle politique et une machine de guerre protectionniste au service des plus riches. L'ensemble des règles élaborées au sein de l'OMC ont été désignées comme particulièrement nocives pour le développement humain. Un seul mot d'ordre : Le droit du commerce doit être mis en concurrence avec les autres droits.

La conférence abordant le thème des « groupes multinationaux » s'est tout de suite attaquée à la priorité donnée à la course aux profits qui se fait au détriment de valeurs universelles destinées à protéger la vie. La toute puissance des transnationales a été analysée avec ce constat qu'il y a une emprise tout à fait illicite de ces dernières sur les gouvernements des États. L'idée qu'il faudrait s'inscrire dans un processus de séparation des pouvoirs entre les sociétés et les états à fait son chemin avec pour corollaire : combattre la corruption et effectuer un travail de fond pour sensibiliser le public à travers le système éducatif et par une interpellation des médias.

La troisième rencontre abordant « le contrôle des pouvoirs financiers » s'est attaquée d'emblée à la nécessité d'empêcher les ravages désastreux provoqués par la liberté donnée aux flux financiers. Il faut réformer les institutions financières internationales pour qu'elles soient au service du développement humain, il faut instaurer un contrôle de la finance mondiale par l'instauration de taxes comme la Taxe Tobin, la taxation des bénéficiaires... et par la suppression des paradis fiscaux. Le contexte international suscite plutôt un pessimisme avec l'idée que les gouvernements du monde doivent prendre des positions plus progressistes.

Le Forum traitant de « la dette extérieure » est partie du principe que le remboursement

de la dette par les pays du Sud était un obstacle majeur pour leur développement. Qu'une partie de cette dette est d'autant plus illégitime qu'elle a été contractée par le biais de pouvoirs non démocratiquement élus voir corrompus par les puissances ou les multinationales des pays du Nord, qu'elle n'a pas contribué à améliorer les conditions de vie des populations. Au sein des institutions financières internationales il faudrait passer du principe de soutenabilité financière (qui pérennise le processus d'endettement des pays et ne permet pas leur développement) à la notion de développement humain qui doit offrir aux états la possibilité de mieux répondre au principe de garanti d'accès aux services de bases pour les populations. La création d'un fond avec l'adoption du principe de transparence et de participation de la société civile s'inscrit aussi dans les propositions portées par ce Forum Social Mondial. L'idée de créer un contre pouvoir au Club de Paris (qui regroupe les pays créanciers) pourrait également aider les pays pauvres à mieux défendre leurs intérêts communs.



Dans le cadre de la conférence sur « le travail », la mondialisation a été dénoncée comme un système qui provoque la remise en cause du pouvoir d'achat des travailleurs et qui peut se traduire par un abaissement dramatique du niveau de vie dans les pays du Tiers-Monde. Cette mondialisation signifie la perte de souveraineté des États et la remise en cause des droits acquis dans chacun d'entre eux. Il ne faudrait pas désormais reproduire les mêmes erreurs commises par les mouvements syndicaux des pays du Nord qui ont accepté chez eux le développement de cette non démocratie du pouvoir néo-libéral. Il faut donc travailler

d'arrache pied pour créer une solidarité entre les syndicalistes de tous les pays. Ces luttes doivent s'inscrire dans le refus de l'exclusion sociale sous toute ces formes (racisme, chômeurs, femmes, travail des enfants, migrants,...).

Dans la rencontre sur « l'Économie Solidaire », l'économie a été définie comme un processus devant répondre aux besoins des hommes. Il est nécessaire de déconstruire la « vérité » scientifique perfidement élaborée par les libéraux pour nous faire admettre leur stratégie impérialiste de domination du monde. L'économie solidaire n'est pas une économie des pauvres pour les plus pauvres mais le chemin le plus concret pour construire une autre mondialisation. Avec la conférence spéciale « Afrique – Brésil », la question de la dette du monde

envers l'Afrique est apparue sur l'avant scène. L'alliance stratégique entre le Brésil et l'Afrique a été évoquée comme un moyen d'agir efficacement pour refuser le racisme d'essence coloniale, de mieux défendre le droit des descendants africains au Brésil (de ne pas avoir toujours les pires emplois) et à l'Afrique de négocier son destin pour ne pas accepter une mondialisation de cinquième catégorie.

Dans la séance abordant le thème de la souveraineté alimentaire : le principe de l'agrobusiness a été dénoncé comme un processus destiné à garantir uniquement le profit des transnationales, ceci, au détriments des paysans et de la santé publique. Il ne s'agit pas non plus de rejeter la recherche scientifique en bloc mais de promouvoir une technologie agrobiologique.

Le Forum Social Mondial de Porto Alegre

par Odile ROCHON*, déléguée de ATTAC-Québec

Une fourmi partit un jour à la recherche du sens de sa vie. Au bout de son périple, elle aperçut des milliers de ses semblables empilées les unes sur les autres. Chacune d'entre elles cherchait à atteindre le sommet. « Voilà sans doute ce à quoi il faut aspirer », pensa-t-elle en se lançant dans la course. Plusieurs années plus tard, l'insecte arriva au haut de la montagne et constata, accablée, qu'il n'y avait là rien ni personne. « D'accord, déclara la fourmi qui s'apprêtait à la détrôner. Mais personne ne doit s'en douter ».

Cette fable racontée par Siddharta, philosophe indien venu s'exprimer au Forum Social Mondial II de Porto Alegre, est une illustration de la lutte pour le pouvoir. Le FSM, qui a eu lieu au Brésil du 31 janvier au 5 février, fut l'occasion pour 68 319 individus de partager ainsi leur vision du monde actuel et de se mobiliser pour élaborer une société centrée sur l'épanouissement des peuples, plutôt que sur le pouvoir et le profit économique. Délégués, observateurs et journalistes venus de 131 pays ont pu assister aux 27 conférences et 700 ateliers portant sur la réforme des institutions financières internationales, le contrôle des capitaux, les femmes et la mondialisation, le financement du développement et l'abolition de la dette.

Le paradoxe du FSM est que ses participants ont la certitude d'assister à l'événement marquant du nouveau millénaire, alors que la couverture médiatique internationale ne reflète pas

cette importance. Qu'importe, selon le sociologue Jacques B. Gélinas, auteur de *Mondialisation, Laisser faire ou faire*, le FSM aura des répercussions décisives car c'est l'occasion pour la société civile de se consolider à travers quatre affirmations : la reconnaissance d'un autre monde possible, le développement d'un réseau de contacts entre militants, l'élaboration d'un projet de société et, finalement, la mise en commun des expériences résultant de la volonté de créer cette société.



Un autre monde est possible

Les dirigeants mondiaux, gouvernements québécois et canadiens y compris, ne peuvent pas se permettre d'ignorer le FSM. Plusieurs personnalités politiques s'y sont rendu, dont Louise Beaudouin, ministre des Relations internationales du Québec, et Jacques Parizeau, ex-premier ministre du Québec. Ils sont tout deux impliqués dans le nouvel Observatoire québécois de la mondialisation. Malgré que Madame Beaudouin se soit montrée sensible aux revendications du mouvement international, dont celles d'ATTAC, la présence des politiciens à Porto Alegre ne fait pas que des heureux. Ceux qui s'indignent du fait que ce sont eux qui jouissent de la plus grande couverture médiatique y voient de l'opportunisme. D'autres y voient une confirmation que les politiciens ressentent le besoin de s'impliquer dans l'élaboration du projet de la nouvelle société inévitable, de peur de manquer le bateau.

Ceux qui seront incontestablement partie intégrante de cette réalité, ce sont les militants du Parti des Travailleurs (PT), au pouvoir dans l'état de Rio Grande do Sul, où est situé Porto Alegre. En plus d'avoir instauré le budget participatif tant acclamé, ils s'impliquent activement dans l'organisation du FSM, et constituent ainsi un espoir pour les partisans de la justice sociale, à l'échelle des Amériques. Vu son potentiel commercial, le Brésil est un acteur important de la Zone de Libre Echange des Amériques (ZLEA). Les élus du PT, peu favorable à cet accord, pourraient le mettre en péril.

Plus nombreux que les délégués gouvernementaux, les citoyens présents au FSM se sentent investis du devoir de répandre la nouvelle dans leur entourage, celle de la volonté de démanteler les systèmes commercial et financier internationaux pour les reconstruire sur d'autres fondations plus humaines. Pour cela, nous nous sommes munis d'un outil essentiel, un réseau international de contacts. Le noyau de ce réseau sera le *réseau social mondial*, une mine de ressources où il sera possible de repérer les coordonnées d'ONG, groupes et individus activement impliqués dans la création de l'autre monde possible. L'Internet en sera la fenêtre principale. Au-delà des réseaux

organisés, des stratégies découleront des rencontres individuelles qui ont eu lieu au FSM, endroit extraordinaire où chaque individu rencontré est le témoin d'une alternative au système néo-libéral.

La conscience collective résultant de cette panoplie de rencontres est la base de la troisième affirmation mentionnée par M. Gélinas, soit la création de notre société alternative. Il est évident que les participants du FSM ont un consensus quant aux assises de cette société, dont quelques-unes sont l'accès aux biens primaires et l'éducation pour tous, la liberté d'expression et la reconnaissance de certaines ressources comme biens communs. Lors d'une conférence intitulée "l'eau, bien commun", alors que Ricardo Petrella, journaliste au Monde Diplomatique, achevait une analyse, un groupe de jeunes Italiens peinturés en gouttes d'eau formèrent un cortège de saltimbanques en chantant un refrain sur le caractère précieux de l'eau. Cette manifestation de préoccupation, exprimée par des individus à l'abri de pénuries, émut profondément la foule enthousiaste. Voilà une illustration de l'essence du FSM. Lorsqu'on retire plus d'une danse que d'un discours technique sur les dangers de la mercantilisation du H₂O, on se rend à l'évidence que l'analyse et le démantèlement du système actuel ne seront pas suffisants pour créer un monde meilleur. Un changement profond universel ne peut survenir que si nous modifions notre façon de percevoir. Cela se fera essentiellement à travers l'éducation. Le philosophe Siddharta a parlé d'une flèche qui ne peut être projetée que si elle est tirée vers l'intérieur.

Concert mondial de casseroles

Une nouvelle perception de la politique est en émergence au niveau mondial. Cela a pu être constaté au FSM lors de la mise en commun des expériences des contestataires de l'ordre néo-libéral. C'est la quatrième affirmation de la société civile. En ce FSM II, au lendemain de la crise d'Argentine, ce sont les Argentins qui ont été les principaux porte-parole de ce mouvement en évolution. En exprimant leur mécontentement par leurs concerts de casseroles, et en faisant ainsi fuir leur président, ils ont gagné une bataille dans le combat des peuples pour se réapproprier le pouvoir politique. L'idée d'une campagne internationale de solidarité

envers les Argentins est née lors de la réunion du mouvement ATTAC international. On organisera au cours du mois de mars un concert mondial de casseroles pour saluer leur courage.

Voilà une seule des nombreuses initiatives prometteuses qui sont nées du FSM, et plus particulièrement des réunions d'ATTAC international, la symbiose des groupes ATTAC de 40 pays. Notons parmi celles-ci la création d'une cellule supranationale qui s'appellera ATTAC-GANDI (groupe pour une action non-violente dynamique internationale). Ce sera une arme de plus pour lutter contre quelques fléaux ciblés par les membres comme étant particulièrement préoccupants, tels que le Plan Colombia, les

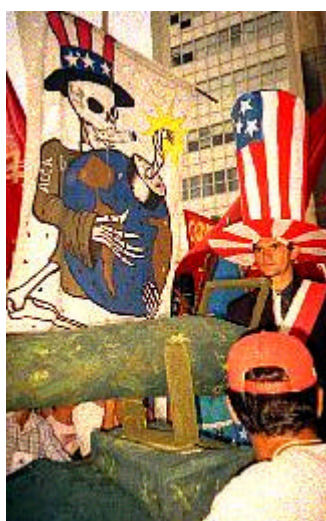
zones de libre-échange, l'Accord sur le Commerce des Services et le cauchemar de la dette. Le groupe a convenu de la tenue annuelle de réunions afin de concerter ses actions. Nous avons donc rendez-vous à Porto Alegre en 2003 et en Inde en 2004, là où se tiendra le FSM IV. D'ici là, la tenue des nouveaux Forums Sociaux Continentaux devrait nous occuper !

Siddharta a conclu sa conférence en nous mettant en garde contre l'illusion conférée par la possession des biens, sentiment qui occulte le caractère volatile de la vie et ce qu'elle contient. Rien n'est permanent, et cela constitue la plus profonde critique de l'économie néolibérale.

** Née en 1981, Odile est présentement inscrite à un programme de baccalauréat en études internationales à l'Université de Montréal. Elle a été élue au Conseil d'administration de ATTAC-Québec en octobre 2001, et participera à la simulation annuelle d'une session des Nations Unies à New York.*



Aux antipodes de Salt Lake City, nous nous trouvons sur le Campus de l'Université Catholique de Porto Alegre durant le Forum Social Mondial où tout en ayant le goût pour la fête on n'a visiblement pas la même conception des interdits... bien loin des mormons et autres scientologues, la théologie de la libération est passée par là...



Relativement absent des thèmes traités jusqu'alors par ATTAC, la question de la guerre a été continuellement abordée lors de ce Forum Social et aussi au cours des réunions continentales et mondiales regroupant tous les ATTAC.

Bon nombre de militants se sont accordés à dire que les luttes sociales risquent de plus en plus de prendre une tournure dramatique en étant assimilées de plus en plus à du terrorisme. Que pour assurer le maintien sur l'avant-scène des revendications pour un monde meilleur, le resserrement des luttes syndicales entre les différents continents deviendra un réflexe vital.



Pour la mise en place des AmiEs d'ATTAC



attac

Le texte qui suit est une lettre que ATTAC-Québec a fait parvenir à une quarantaine d'organisations syndicales, populaires et de coopération internationales en vue de la création d'une nouvelle organisation, les AmiEs d'ATTAC, en ligne avec les décisions prises au dernier Congrès de l'association. Cette lettre conviait les organisations à une journée d'étude, tenue le 17 février, suivie d'un cocktail. Une seconde réunion est prévue pour le 24 mars.

Par la présente, l'Association québécoise pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens - ATTAC-Québec - vous invite à participer à la création et au développement d'une nouvelle organisation, les AmiEs d'ATTAC. Comme vous le savez sans doute, seuls des individus peuvent devenir membres de ATTAC-Québec. À notre avis, cela garantit le caractère citoyen – et « farouchement » non partisan - de notre association et lui assure la grande autonomie sur les plans idéologique, politique et organisationnel dont elle jouit et qui est à la base, croyons-nous, de son développement rapide. Aussi, les AmiEs d'ATTAC se veulent-elles un regroupement d'organisations – de personnes morales, pour parler comme les juristes – en accord avec les objectifs d'ATTAC.

Le texte qui suit est une **proposition** que nous vous soumettons. Elle sera débattue avec les représentants de votre organisation à l'occasion de la journée d'étude qui se tiendra à Montréal le dimanche 17 février 2002, 10h00, au Chic Resto Pop, 1550, rue Joliette – coin Adam, (sous-sol de l'église), discussions qui serviront de base à la création de la nouvelle association proposée.

Pourquoi créer les AmiEs d'ATTAC maintenant ?

Parce que nous croyons que nos principaux objectifs politiques – la taxation des transactions financières pour enrayer la spéculation, l'interdiction des paradis fiscaux pour contrer la criminalité financière et favoriser l'équité fiscale, et l'élimination de la dette des pays en voie de développement – prennent une importance encore plus grande à la suite des tragiques événements du 11 septembre et deux mois avant la réunion au sommet de l'ONU sur le financement du développement.

Les États-Unis, suivis par l'ensemble – ou presque - de la communauté internationale ont démontré, par le gel des avoirs des entités et individus soupçonnés de financer des activités terroristes, qu'il suffit de faire preuve de la nécessaire volonté politique pour briser les barrières juridiques inhérentes aux paradis fiscaux pratiquant le secret bancaire. L'opération a été rapide et sans appel. Les États-Unis ont également radié d'un coup de plume présidentiel des centaines de millions de dettes contractées par le Pakistan en vue de s'assurer de sa collaboration dans la guerre contre le régime taliban en Afghanistan.

Nous croyons que la situation politique a mis au premier plan la nécessité de lutter contre le mal-développement sur l'ensemble de la planète et a mis en lumière les insoutenables iniquités que l'absence de volonté politique a trop laissé perdurer.

Quel sera le rôle des AmiEs d'ATTAC ?

Nous pouvons résumer ainsi notre vision du rôle des AmiEs d'ATTAC :

1. ATTAC se définissant comme une organisation d'éducation populaire centrée sur l'action, nous croyons que la mise en place des AmiEs d'ATTAC favorisera l'approfondissement de notre travail d'éducation dans des couches toujours plus larges de la population.
2. Nous croyons que, après bientôt 30 ans de libéralisation, de déréglementation et de privatisation, la création d'un large front de résistance à la toute-puissance des marchés financiers s'impose. Les AmiEs d'ATTAC sont une des formes – fort nombreuses et diverses – qu'un tel mouvement peut prendre.
3. Les résistances actuelles – dans les syndicats, associations communautaires, milieu étudiant, ONG actives dans la coopération internationale, etc. – mettent toutes en lumière la convergence des causes sous-jacentes aux problèmes : la trop grande liberté de manœuvre des acteurs économiques – financiers en particulier – qui drainent des parts toujours plus importantes de la richesse collective.
4. La mise en commun de ressources matérielles, humaines et logistiques, de même que l'échange d'expérience et la créativité du plus grand nombre d'organisations autour d'objectifs

communs ne peuvent que contribuer au développement d'un rapport de forces plus avantageux pour ceux et celles qui croient qu'un monde plus équitable, plus juste et moins corrompu est possible.

En somme, nous voudrions, à terme, que les AmiEs d'ATTAC poursuivent le large travail de mobilisation et de sensibilisation qui a été fait à l'occasion du Sommet des Amériques et deviennent le germe d'un mouvement de masse encore plus ample ayant pour but de freiner la spéculation, d'interdire les paradis fiscaux et d'annuler la dette des pays pauvres les plus endettés.

Qui peut faire partie des AmiEs d'ATTAC ?

Nous proposons que les AmiEs d'ATTAC soient une organisation non partisane, ouverte aux **organisations** (associations, regroupements, syndicats légalement constitués et au fonctionnement démocratique) désireuses de travailler, par des moyens non violents, à la mise en place d'une taxation des transactions financières (taxe de type Tobin), à l'élimination des paradis fiscaux et à l'annulation de la dette des pays du Tiers Monde. Les AmiEs d'ATTAC n'accepteront **aucun parti politique**, quelque soit son orientation politique et idéologique, dans leurs rangs. Par ailleurs, toute organisation défendant des positions **racistes, sexistes et(ou) xénophobes et(ou) prônant des moyens d'action violents**, ne pourra participer aux travaux et activités des AmiEs d'ATTAC d'aucune façon que ce soit.

Comment fonctionneront les AmiEs d'ATTAC ?

Les AmiEs d'ATTAC appartiennent aux organisations qui en sont membres. Les AmiEs d'ATTAC ne sont pas une organisation de ATTAC.

Les AmiEs d'ATTAC sont financièrement autonomes. Les AmiEs d'ATTAC FINANCERONT LEURS ACTIVITÉS PAR LES COTISATIONS DE LEURS MEMBRES ET DES ACTIVITÉS DIVERSES DE LEVÉE DE FONDS.

Seules les organisations dont l'adhésion aura été entérinée par la majorité des organisations présentes à la réunion où cette adhésion aura été débattue seront considérées et acceptées comme membre des AmiEs d'ATTAC. Pour être membre, il faut également avoir acquitté sa cotisation (dont le montant reste à déterminer).

[À l'occasion de la première rencontre, toutes les organisations invitées seront considérées comme membres *de facto* des AmiEs d'ATTAC à moins que l'adhésion de l'une d'entre elles soit contestée par au moins deux organisations présentes. Dans un tel cas, leur adhésion sera soumise à un vote – un seul représentant par organisation aura droit de vote.]

Un comité de direction provisoire, formé de cinq personnes, dont deux de ATTAC, sera mis en place à la suite de la journée de travail du 17 février. Ce Comité aura pour tâche, dans les deux mois suivant la réunion du 17 février de :

- coordonner les actions prises par les membres des AmiEs d'ATTAC dans le cadre de la campagne visant à faire pression sur le gouvernement canadien pour défendre le principe de la taxation des transactions financières dans le cadre du Sommet de l'ONU sur le financement du développement ;
- proposer des thèmes et des actions sur la question de l'équité fiscale et les paradis fiscaux dans le cadre des activités entourant le 1^{er} mai ;
- dresser une liste des organisations à inviter à se joindre aux AmiEs d'ATTAC ;
- préparer une réunion pour la fin mars, début avril, qui aura à se prononcer, entre autres, sur un plan d'action pour l'automne.

DERNIÈRE HEURE

Le Conseil national du PQ appuie le principe de la taxation des transactions financières

Réuni les 9 et 10 février le Conseil national du PQ a adopté la motion suivante :

« Il est proposé que le Conseil national réaffirme l'appui du Parti Québécois au principe de l'instauration de mécanismes de régulation mondiale des mouvements de capitaux spéculatifs tels que la Taxe Tobin afin d'établir un partage global de la richesse ».

Voir : <http://216.187.127.58/zones/www/index.php?itm=134>

Campagne « Taxe Tobin »

ATTAC-Québec rencontre Gilles Duceppe, chef du Bloc québécois

François Gosselin et Michel Brodeur, tous deux membres du Conseil d'administration de ATTAC-Québec ont rencontré le 12 février dernier monsieur Gille Duceppe. Voici un bref compte-rendu de cette rencontre. Soulignons qu'une semaine plus tôt, Pierre Henrichon, secrétaire de ATTAC-Québec, rencontrait madame Francine Lalonde, députée de la circonscription de Mercier et responsable au sein du Bloc des questions internationales.

Premier constat : Nous sommes désormais bien connus et nous étions surtout attendus. Monsieur Duceppe s'est fait accompagner de ses deux attachés politiques. Donc 5 autour de la table. Il ne fut pas nécessaire de présenter le mouvement...

La Motion de 1999

A l'initiative de M. Duceppe, la discussion a commencé d'emblée avec la motion de 1999 au Parlement. Monsieur Duceppe s'est dit très favorable à une taxe de type Tobin appliquée exclusivement sur les transactions spéculatives. C'est pourquoi il aurait voté contre la motion (maladroite selon lui) du NPD qui parlait trop largement des transactions financières. Le Bloc aurait proposé un amendement à la motion pour parler plus spécifiquement de taxe sur les marchés de change et celui-ci aurait été battu surtout par les libéraux qui préféraient la motion originale !

En fait, si les libéraux étaient favorables à la motion originale c'est qu'elle était peu réaliste et surtout qu'elle concernait trop de voyageurs, de commerçants et d'activités légitimes. Paul Martin lui aurait confié, souriant, qu'il avait voté pour la motion justement parce que la proposition était beaucoup trop large (tous les transactions financières) pour avoir quelques conséquences que ce soit. Donc les libéraux n'appuient pas du tout une taxe sur les marchés de change. Paul Martin aurait même dit qu'il n'avait aucun problème avec la spéculation !

Engagements

Nous ne saurons qu'à la dernière minute qui sera de la délégation canadienne à Monterrey. Seul l'ineffable Jean Chrétien serait confirmé ! En attendant, monsieur Duceppe a accepté de soumettre le sujet au prochain ordre du jour du Comité permanent des Affaires Étrangères et du Commerce International de la Chambre des Communes. Quand je lui ai demandé de pousser la taxe Tobin auprès de la délégation canadienne à Monterrey, il nous a carrément dit qu'il pouvait poser la question à William Graham en Chambre. Donc, comme l'a dit Monsieur Duceppe « si l'actualité ne prend pas une tournure extraordinaire, on peut poser la question en Chambre ». Il ne peut cependant pas «promettre » une question en Chambre...

Autre chose intéressante : Il n'était pas au courant qu'il circulait un Appel mondial des Parlementaires et que plusieurs bloquistes l'avaient signé. En voyant les noms des parlementaires qui avaient signé, il a demandé à son attaché politique de soumettre ce document aux autres députés du Bloc et d'approcher la députation péquiste. Nous avons désormais un bon contact en la personne de Éric Cimon pour l'Appel des parlementaires.

Collaboration

Vers la fin, Monsieur Duceppe a évoqué un projet d'université populaire d'été ou plusieurs sujets internationaux (chers au Bloc) pourraient être discutés. On a senti qu'il apprécieraient de nous voir collaborer avec eux s'ils adoptent nos revendications. Nous avons laissé entendre que nous étions toujours intéressés à participer à toutes discussions qui vise à trouver des solutions aux problèmes des injustices à l'échelle internationale.

Conclusion

Je crois qu'il faut maintenant passer au Parti Libéral. Il serait mal vu d'approcher d'autres députés du bloc après avoir vu le chef qui visiblement, est très conscient que son parti est sollicité par ATTAC-Québec... Il faut plutôt leur laisser du temps et les relancer sur les engagements qu'ils ont pris, dans les jours précédant la Conférence de Monterrey.

François Gosselin

Campagne « Taxe Tobin »

Solidarité Tiers-Monde de Trois-Rivières orchestre la campagne ATTAC en Mauricie

C'est dans le cadre de leur appui à la campagne de ATTAC-Québec que Solidarité Tiers-Monde de Trois-Rivières a organisé une soirée le 6 février dernier sur le thème de « Action citoyenne et mondialisation » à laquelle fut conviée Pierre Henrichon, secrétaire de ATTAC-Québec, pour donner une conférence sur la taxation des transactions financières.

Le moins que l'on puisse dire c'est que Solidarité Tiers-Monde se mobilise. Voici en effet leur plan de travail qui couvre l'ensemble de la Mauricie.

ACTIVITES	DATES	OBJECTIFS (quantitatifs)	PARTENAIRES
Soirée d'information sur la taxe Tobin avec ATTAC-Québec	6 février 2002	? Obtenir la participation de 35 personnes ? Gagner de nouveaux militants/bénévoles ? Convaincre des participants de s'associer à la campagne sur la taxe Tobin	Pierre Henrichon d'ATTAC-Québec Café étudiant du Séminaire de T-R
Création d'un « document pédagogique » sur la taxe Tobin	Semaine du 11 février : graphisme et impression	? Distribution de 200 Documents : ? aux organismes ciblés pour la campagne ? aux visiteurs des kiosques taxe Tobin ? aux participants des cours « Monde 101 »	Cégep de Trois-Rivières et de Shawinigan Université de Trois-Rivières
Adoption d'un projet de résolutions d'appui à la campagne auprès des organismes communautaires	Tout le mois de février (dès que le « document pédagogique » est prêt) + début mars	? Récouter 50 Signatures (le tiers des organismes inscrits à notre liste)	
Récouter l'appui des députés provinciaux et fédéraux de la région	Idem	? Récouter l'appui de tous les députés	
Kiosque d'information sur la taxe Tobin en milieu scolaire	Idem	? Récouter 150 signatures pour des lettres adressées au(x) ministre(s) et député(s)	Cégep de T-R (Comité d'Action Socio-politique) Cégep de Shawinigan Université de T-R
Rédaction d'un article sur la taxe Tobin dans la Gazette populaire	Fin février/début mars	? Informer les gens sur la campagne en cours...	Comité de rédaction Gazette populaire

Contact : 819-373-2598. 942, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières (QC) G9A 3X6. solitier@tr.cgocable.ca

ATTAC Rive-Sud se mobilise

Les députés de deux circonscriptions sur la Rive Sud de Montréal, Longueuil et Brossard, ont reçu la visite de ATTAC. Mesdames St-Hilaire du Bloc Québécois et Thibault du Part Libéral, toutes deux signataires de l'appel mondial des parlementaires pour la taxe Tobin ont exprimé leur appui aux objectifs de notre campagne. Elles ont promis de faire pression sur le gouvernement en vue de la Réunion au sommet de l'ONU sur le financement du développement.

René Denis, président du syndicat des professeurs du Cégep Edouard-Montpetit, affilié à la FNEQ-CSN (Fédération nationale des enseignants du Québec), a accepté de mener la campagne au Cégep et de présenter une résolution à la direction de la FNEQ pour que celle-ci mène une campagne similaire dans l'ensemble de la province.

La FIIQ contribue au financement de ATTAC-Québec

La Fédération des Infirmière et Infirmiers du Québec (FIIQ) a remis un chèque de 1 000 \$ à ATTAC-Québec. De plus la FIIQ a annoncé qu'elle participerait activement aux travaux des AmiEs d'ATTAC.

Pour une réforme en profondeur des institutions financières internationales

C'est à l'occasion de la conférence de presse organisée le 7 février dernier à l'Accueil Bonneau de Montréal par la coalition CAP-Monde pour interpeller les ministres des Finances des pays du G8 que Pierre Henrichon, secrétaire d'ATTAC-Québec, a annoncé que l'Association allait présenter un mémoire dans le cadre des audiences publiques que tient le Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international de la Chambre des Communes sur l'ordre du jour du Sommet 2002 du G8. Voici quelques extraits de ce mémoire, plus particulièrement ceux portant sur la question des paradis fiscaux. Le texte intégral du document peut être consulté sur le site Internet de ATTAC.

C'est avec plaisir que l'Association québécoise pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens (ATTAC-Québec) répond à l'invitation lancée par le Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international de la Chambre des Communes (CPAECI) qui demande aux Canadiens de s'exprimer sur l'ordre du jour du Sommet du G8 de 2002. Nous estimons en effet qu'il est impératif que le gouvernement canadien prenne tous les moyens à sa disposition pour faire valoir sur la scène internationale les préoccupations de ses citoyennes et citoyens et qu'il fasse siennes les demandes pour un système économique et financier international plus équitable, demandes formulées par des pans de plus en plus larges de la société civile non seulement au Canada mais partout ailleurs sur la planète.

Ce mémoire, malgré sa brièveté obligée, fera valoir qu'il est urgent que les représentants des pays les plus développés dressent un bilan honnête et complet de la situation économique dans le monde, s'attaquent à une réforme en profondeur du système financier international et de ses principales institutions, et adoptent un premier train de mesures susceptibles de créer les conditions pour redresser durablement la situation systémique d'iniquité et d'injustice qui prévaut actuellement.

À l'issue de leur dernière rencontre, les ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G-7 émettaient un communiqué dans lequel ils faisaient état de leurs évaluations et préoccupations sur au moins trois grandes questions : l'économie mondiale, les problèmes du développement et la lutte contre le financement du terrorisme. Comme le suggère le communiqué du 9 février dernier, ces trois problèmes sont indissociables et démontrent bien l'urgence d'une réforme radicale du système monétaire et financier international.

ATTAC-Québec propose donc que le prochain sommet du G8 s'attarde aux questions suivantes :

- la réforme en profondeur de l'orientation des IFI ;
- la réforme en profondeur du fonctionnement des IFI ;
- la réforme en profondeur des interventions des IFI ;
- les modalités concrètes pour assurer un véritable financement du développement ;
- la mise hors la loi des juridictions pratiquant le secret bancaire et favorisant l'évasion fiscale et la criminalité financière.

[...]Notre critique des institutions financières internationales

Le Fonds monétaire international et la Banque Mondiale se sont largement discréditées. Nous leur adressons une triple critique :

- Ces deux institutions de Bretton Woods se sont progressivement éloignées de leurs fonctions initiales, pour devenir des instruments à travers lesquels le marché financier transnational impose aux pays dépendants et endettés ses préceptes d'organisation : l'ajustement structurel.
- Les IFI ont été utilisées pour vider de leur substance des institutions comme la CNUCED ou le PNUD – qui relèvent de l'ONU – et dont le fonctionnement est a priori plus démocratique, puisqu'il n'est pas fondé sur le principe « un dollar, une voix ».
- Les IFI ont imposé des politiques contraires aux exigences d'un véritable développement en privilégiant le paiement de la dette et l'ouverture aux capitaux au détriment des autres objectifs. Ces politiques se sont soldées par de graves échecs : crises à répétition et montée des inégalités sociales.

Nous proposons de réformer radicalement les IFI, c'est-à-dire de remettre en cause la nature même des pouvoirs qui s'expriment à travers ces institutions et donc la logique qui détermine leur action. Cette position s'oppose, d'une part, aux ultra-libéraux dont la position est exprimée dans le rapport Meltzer et qui souhaitent réduire au minimum la régulation publique internationale et, d'autre part, à ceux qui souhaitent renforcer les IFI de Bretton Woods, telles qu'elles fonctionnent aujourd'hui, voire les réformer à la marge.

Une nouvelle logique pour l'économie mondiale et pour les IFI

La réforme des IFI doit s'inscrire dans le cadre plus global d'une réforme du système financier international en fonction de nouveaux principes. La mondialisation n'est pas en soi un processus critiquable dans la mesure où elle entraîne des échanges de tous ordres entre les peuples. Ce qui est inacceptable, c'est la logique actuelle de la mondialisation néolibérale car elle considère le monde comme une marchandise en donnant un pouvoir exorbitant aux marchés et à la seule logique du profit.

La réforme des IFI est indissociable des réponses données à deux questions préalables :



Des IFI pour quel type de développement ?

Le développement économique et social doit être l'objectif prioritaire des IFI. Notre modèle de référence est le « développement durable », même si le terme est aujourd'hui utilisé à tort et à travers. Nous entendons par là la mise en place d'un développement économe des ressources naturelles non renouvelables et du travail de l'être humain, et organisant l'équité intra-générationnelle et intergénérationnelle. En d'autres termes, il s'agit de promouvoir une économie fondée sur le respect de l'être humain et de son environnement, d'organiser l'échange entre les peuples fondé sur l'égalité, la démocratie, le libre choix des peuples. Le développement durable pourrait être, s'il n'est pas détourné de son objet, une alternative à la

domination du marché et à la logique du profit. Il implique une rupture radicale avec le modèle qui préside actuellement à toutes les décisions des IFI. Le développement durable est incompatible avec les solutions marchandes actuellement proposées par les pays du G7, telles que l'instauration d'un marché des droits à polluer du protocole de Kyoto qui aboutirait à relâcher les contraintes pesant sur les pays riches.

Quelles institutions et pour quelles fonctions ?

Le Canada peut participer à la mise en œuvre de cette nouvelle logique économique car l'état nation demeure aujourd'hui encore un levier opérationnel pour imposer une autre logique économique, à travers la fiscalité, la réglementation, la justice, la prise en charge de l'éducation, de la santé, de la protection sociale, du soutien à l'innovation et aux industries naissantes, etc.

Les quatre fonctions principales des IFI

Nécessaire, la prise en compte du niveau national n'est pas suffisante et doit être combinée avec le niveau international. Les fonctions prioritaires des IFI devraient être :

1. d'organiser l'annulation internationale de la dette extérieure des pays qui le demandent (et pour qui c'est vital) ;
2. d'assurer aux pays qui en ont besoin des formes et des conditions de financement qui permettent un développement durable ;
3. d'organiser un dispositif de prévention et de gestion des crises et de donner aux pays qui le demandent l'assistance technique pour se protéger contre les mouvements de capitaux spéculatifs ;
4. d'aider les pays à construire (ou à reconstruire) les institutions leur permettant de soustraire leurs exportations aux aléas de l'instabilité des monnaies et des cours des matières premières.

[...] Lutter de manière conséquente contre la criminalité financière, l'évasion fiscale et la concurrence fiscale dommageable

Nous le disions au début de ce mémoire, les problèmes de stabilité financière, de financement du développement et de lutte contre le terrorisme sont indissociables. Dès lors que les capitaux circulent à la vitesse de la lumière et en totale liberté, les grosses fortunes et les multinationales vont chercher systématiquement à se soustraire à toute autorité publique - nationale ou supranationale - pour échapper au fisc, au juge ou au policier. Elles utiliseront d'abord les insuffisances de la législation fiscale et sociale

locale, puis, si cela ne suffit pas, les paradis fiscaux. D'une manière générale, elles profiteront au maximum de l'absence totale de la loi dans la plupart des relations économiques mondiales pour faire fi de toute considération culturelle, écologique, sociale ou humaine.

Conséquence mécanique de cette inexistence de règles, la criminalité économique et financière tend à « coiffer » et fédérer toutes les grandes criminalités. Elle s'appuie sur le secret, le silence et l'apathie des États. Les dégâts considérables qu'elle cause aux sociétés sont en effet peu connus, peu mesurés, faute de victimes directes apparentes. A ce jour, les services répressifs sont désarmés : face à un crime mondial, quel juge, quel policier, quel droit ?

L'économie licite s'en trouve fragilisée et les États ne sont plus maîtres de leurs décisions. Le cas de Enron est éloquent à plus d'un chapitre. Cette multinationale protéiforme n'avait-elle pas créé plus de 800 sociétés écrans dans des paradis fiscaux des Caraïbes et ailleurs ? On est en droit de se demander si la criminalité ne tend pas à devenir le comportement normal des multinationales et des très grandes fortunes, sous le paravent d'activités légitimes ou prétendues telles, comme la grande spéculation internationale. Voilà où nous a menés une génération d'ultralibéralisme, qui a érigé en dogme la totale liberté de circulation des capitaux, du commerce, de l'investissement et de la concurrence, en prétendant que la « main invisible » du marché conduirait naturellement à l'équilibre optimal entre les individus et les États, retirant ainsi toute raison d'être aux réglementations économiques et sociales.

Les événements tragiques du 11 septembre dernier ont braqué les projecteurs sur ce secteur plus ou moins occulte des marchés financiers internationalisés – les paradis fiscaux – et leur rôle dans le financement d'activités terroristes. L'administration Bush, la même qui à peine quelques semaines après avoir pris les rênes du pouvoir se désolidarisait des travaux du GAFI¹

1 Le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) a été créé au sommet du G-7 à Paris en 1989, en réponse à des préoccupations croissantes au sujet du blanchiment de capitaux. Reconnaisant la menace pesant sur le système bancaire et les institutions financières, les chefs d'État et de gouvernement du G-7 et le Président de la Commission européenne ont convoqué le Groupe d'action rassemblant des représentants des États membres du G-7, de la Commission européenne et de huit autres pays. Le Groupe d'action a reçu pour mission d'examiner les techniques et les tendances du blanchiment de capitaux, d'analyser les actions qui ont été menées au plan national ou international

demandait alors que ce Groupe élargisse son mandat pour traquer le financement du terrorisme. Plus précisément, « le GAFI a établi de nouvelles normes internationales pour combattre le financement du terrorisme, que le Groupe d'action demande à tous les pays d'adopter et de mettre en œuvre. La mise en œuvre de ces Recommandations spéciales va refuser aux terroristes et à ceux qui les soutiennent l'accès au système financier international »². C'est ainsi que l'accent a récemment été mis moins sur le blanchiment des capitaux mais sur ce que les spécialistes appellent leur « noircissement », c'est-à-dire l'utilisation de capitaux acquis de manière licite à des fins illicites.

Cet élargissement du mandat du GAFI ne saurait être remis en question. Ce qui inquiète toutefois, c'est que cela risque de détourner l'attention des problèmes fondamentaux que pose l'existence des « trous noirs » de la finance mondialisée que sont devenus les « centres offshore », lesquels, faut-il le rappeler, ne sont pas tous dans de petites îles tropicales.

Le problème est d'autant plus inquiétant que malgré les innombrables études, recommandations et dénonciations qui ont fait la manchette depuis plus de vingt ans, les paradis fiscaux prolifèrent et prospèrent comme jamais. Ce constat n'est pas que le nôtre, il est partagé par le journal *Le Monde* dans lequel on pouvait lire : « Dès 1981, un rapport officiel³ remis au président américain Jimmy Carter disait déjà tout des paradis fiscaux et des moyens de s'en débarrasser. L'OCDE, le G7, le GAFI, l'ONU se sont préoccupés du problème, mais les mesures adoptées se sont révélées jusqu'ici d'une inefficacité totale »⁴.

et d'énoncer les mesures qui restent à prendre pour lutter contre le blanchiment. En avril 1990, moins d'un an après sa création, le GAFI a publié un rapport contenant une série de quarante Recommandations qui fournissent un plan d'action complet pour lutter contre le blanchiment de capitaux.

2 Page d'accueil du site du GAFI : http://www1.oecd.org/fatf/index_fr.htm (consultation faite le 12 février 202).

3 Gordon, Richard A. *Tax havens and their use by United States taxpayers : an overview / submitted by Richard A. Gordon, with an introduction by Adam Starchild*. Washington, DC : Books for Business, c1981. 249p.

4 Véronique Maurus, *Le Monde*, Dossiers et Documents, no 306, février 2002, page 3 (reprise d'un article publié en novembre 2000)

Depuis deux ans, l'Assemblée nationale française a mis en place une mission parlementaire chargée d'étudier le problème de la délinquance financière et du blanchiment des capitaux en Europe. À la lecture des cinq rapports déposés à ce jour, force est de constater le manque quasi total de volonté politique de s'attaquer à ce qui est au mieux de la complaisance ou, trop souvent, de la complicité à des pratiques avérées d'évasion fiscale voire carrément de criminalité financière.

Récemment, le gouvernement canadien révélait que plus de 12 milliards de dollars en arriérés fiscaux lui échappaient et qu'il allait consacrer des énergies à récupérer ces sommes. Curieusement, rien n'a été dit sur le « manque à gagner » pour le Canada des pratiques d'évasion fiscale favorisées par l'existence de paradis fiscaux où règne le secret bancaire quasi total. Rien non plus sur les sociétés écrans et les trusts qui servent à soustraire du régime fiscal canadien des millions de dollars, à camoufler des profits ou encore à faire transiter les recettes d'activités criminelles.

La persistance, voire la croissance constante, du phénomène des paradis fiscaux et de la concurrence fiscale dommageable dont ils sont l'assise, est d'autant plus troublante que les dirigeants du G7 nous affirment que la condition au développement économique est la « transparence ». Les faits nous montrent plutôt que c'est un voile d'opacité qui recouvre de plus en plus les marchés financiers à la faveur d'une libéralisation et d'une déréglementation aveugles.

Les États du G8, avec à leur tête les États-Unis, ont montré – dans le cadre de leur lutte contre le terrorisme – qu'ils pouvaient agir avec diligence et fermeté. Or l'ampleur du phénomène de la criminalité financière – entre 500 et 1 000 milliards US\$ de capitaux blanchis par année, dont 17 milliards au Canada ; plus de 5 000 milliards US\$ de dépôts à l'abri de la fiscalité – nous interpelle tous. Un développement économique équitable et durable ne saurait se déployer à l'ombre de l'immense potentiel de déstabilisation, de détournement de richesses et de corruption que ces sommes occultées et occultes représentent.

Les pays du G8 devraient s'engager à mettre en place, avec la communauté internationale, les mesures minimales suivantes.

Dès lors que le secret bancaire protège la grande criminalité, le système bancaire a l'obligation de faire la part des choses entre le respect de la vie

privée et la complicité objective croissante avec le crime organisé. Il serait nécessaire que :

- des sanctions soient prises contre les établissements financiers qui refusent de coopérer, avec publication de leur refus ;
- il y ait obligation de conserver la trace des donneurs d'ordres des virements et transactions sur produits dérivés ;
- l'on impose une réglementation des professions protégées par des privilèges juridiques, utilisatrices du secret bancaire.

Dès lors que les paradis fiscaux et financiers mettent leur souveraineté nationale à l'encan, le droit d'ingérence international doit pouvoir s'appliquer. Il importe :

- que soient publiées des données détaillées sur ces États ou territoires (connaissance du crime par le citoyen victime) ;
- qu'il leur soit fait obligation de coopérer avec le reste de la communauté internationale sur les plans judiciaire, administratif et policier.

Il faut renforcer la coopération judiciaire, policière et administrative. Il conviendrait :

- que les lois anti-blanchiment existantes soient appliquées, et qu'elles ne soient pas limitées par la territorialité ;
- que les services opérationnels (tutelle financière, justice, police, fisc, audits internes pour le secteur privé) se rapprochent et bâtissent des règles minimales.

Le blanchiment prospère surtout dans l'ombre. Il importe :

- que les renseignements sur les délits financiers soient rassemblés et échangés plus efficacement ;
- que l'information bancaire soit disponible, au moins en cas de besoin : déclaration des transactions, identification des clients, normes de conservation et d'enregistrement, vérification du respect de la réglementation ;
- que la formation des enquêteurs financiers devienne une priorité ;
- que soit disponible et rendue publique une information commerciale internationale : dirigeants, objet social, comptes ;
- que soit introduite, dans le droit positif, la nullité des actes juridiques passés par toutes personnes physiques ou morales avec un paradis bancaire ou fiscal.

Nous croyons utile de rappeler certaines des mesures proposées dans le rapport Gordon cité plus haut :

1. Les taxes perçues sur les sommes versées depuis les pays du G8⁵ à un individu ou à une société dans un pays désigné comme paradis fiscal serait majoré de 30 % à 50 %. Ce taux serait appliqué aux intérêts des comptes de dépôts dans les banques des pays du G8.
2. Le montant d'un prêt accordé depuis un paradis fiscal à un citoyen d'un pays du G8 serait imposable comme un revenu ordinaire.
3. Une compagnie étrangère établie dans un paradis fiscal sera réputée n'avoir payé d'impôt nulle part. De plus, les revenus en provenance d'un paradis fiscal seront traités comme des revenus réalisés dans le pays du G8 concerné.
4. Aucune déduction fiscale ne devra être accordée à une dépense ou une perte découlant d'une transaction engagée dans, par ou avec une quelconque entité basée dans un paradis fiscal, à moins que le contribuable puisse prouver clairement que la transaction a bien existé et n'impliquait pas un complice.
5. Les compagnies aériennes dont le siège social se trouve dans un pays du G8 pourraient se voir interdire toute liaison avec les paradis fiscaux ; tout vol direct reliant un pays du G8 et un paradis fiscal serait prohibé.
6. Il pourrait être interdit aux banques du G8 de travailler dans les pays désignés comme paradis fiscaux. On pourrait interdire tout transfert électronique depuis les pays du G8 vers un paradis fiscal désigné, ou depuis les paradis fiscaux vers les pays du G8, ou leur imposer de signaler tout transfert électronique entre un paradis fiscal et les pays du G8.

D'autres mesures pourraient également être envisagées afin d'encourager les paradis fiscaux à fournir des informations : une aide technique en matière d'administration fiscale accordée aux plus petits paradis fiscaux, ainsi qu'à ceux qui accepteraient de signer des conventions fiscales limitées, des accords d'échanges d'informations ou des traités d'assistance mutuelle. Tout traité de ce type devrait inclure un article significatif prévoyant des échanges d'information, qui prédominerait sur les lois de secret bancaire existantes ou futures.

⁵ Nous avons remplacé États-Unis, dans le texte original, par « pays du G8 ». Le lecteur aura compris que l'on pourrait aussi y substituer « Canada » ou tout autre pays qui serait signataire d'une entente multilatérale visant l'interdiction du recours aux paradis fiscaux.

Il convient que le G8 envoie un message clair : les trous noirs de la finance internationale ne seront plus tolérés.

Les caractéristiques d'un paradis fiscal

- la non-pénalisation du blanchiment d'argent
- l'absence d'impôt sur le bénéfice ou le revenu
- l'absence de taxe sur les donations et les successions
- le secret bancaire
- l'existence de comptes anonymes et numérotés
- la non-obligation pour le banquier de connaître le client
- l'interdiction pour le banquier de dévoiler aux autorités judiciaires ou fiscales le bénéficiaire d'une transaction ou le titulaire d'un compte
- l'absence de contrôle des transactions financières
- l'absence d'obligation pour le banquier de tenir un livre financier
- l'existence d'instruments monétaires « au porteur »
- l'absence ou la faiblesse d'organismes de contrôle bancaire
- la présence de zones franches
- l'existence de comptes bancaires en dollars
- l'absence d'obligation pour le banquier d'informer les autorités sur des transactions douteuses
- la dissimulation d'information et de statistiques par les institutions financières nationales
- l'absence ou la faiblesse de moyens d'investigation sur les activités criminelles ou corruption généralisée
- la présence intensive d'opérations financières étrangères
- l'absence de loi sur la saisie d'actifs. l'absence de contrôle de filiales de groupes multinationaux

(Source : US State Department)

Conclusion

Notre but est de reconstruire l'architecture du système financier international selon deux objectifs prioritaires : d'une part, une distribution égalitaire des ressources financières à l'échelle planétaire, prenant en compte directement les besoins et les moyens de chaque pays, et d'autre part, la mise en place d'un système financier stable nécessaire au financement à long terme d'un développement soutenable du point de vue social et écologique.



Le réveil brutal de monsieur Parizeau

par Jacques B. Gélinas*

Il faut féliciter M. Parizeau qui, dans une lettre au *Devoir* du 5 mai dernier, a eu l'audace de dénoncer le projet d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), ce qu'aucun politicien québécois n'a eu le courage de faire jusqu'à présent. Mais comment ne pas relever également dans sa prise de position une incroyable ingénuité qui contamine toute son argumentation? Au cœur de son texte, il avoue candidement que son manque de réalisme lui a valu un «réveil brutal». Il continue néanmoins à mettre toute sa confiance dans le libre-échange, assurant que l'on peut en empêcher les débordements. Il déplore la démission des politiciens fédéraux dans la dérive néolibérale de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), oubliant que le libre-échange avec les États-Unis, que lui-même a préconisé et encouragé depuis les années 1980, conduit nécessairement au néolibéralisme, politique officielle de l'Administration américaine de Reagan à Bush père et fils, en passant par Clinton.

Sept ans pour se rendre compte

Dans son exposé, M. Parizeau rappelle avec fierté le rôle décisif joué par le Parti Québécois – fondamentalement par Bernard Landry et lui-même - dans le processus qui a mené à la conclusion de la nouvelle génération d'accords négociés et signés sous l'égide des États-Unis. Cet appui sans faille a permis la réélection de Brian Mulroney en 1988, puis la signature de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis en 1989, qui a conduit à la signature de l'ALÉNA en 1994. Dans ce dernier traité, figurent noir sur blanc les articles et les chapitres qui en font, au dire même de M. Parizeau, «une grande charte des droits de multinationales». Il faut croire que l'économiste, pourtant si perspicace, ne les avait pas bien lus, ni avant ni après la signature du traité. Il aura fallu que la



multinationale américaine Ethyl Corporation, partant des dispositions de l'ALÉNA, poursuive le gouvernement canadien pour avoir interdit un produit cancérigène, pour que ce libre-échangiste convaincu en saisisse la portée pernicieuse. Et alors, écrit-il, «le réveil a été brutal». Et encore a-t-il fallu que de nombreux militants dénoncent ce scandale pour que M. Parizeau le désapprouve à son tour. «Il n'est pas évident que le gouvernement canadien ait vu toute la portée de ce qu'il signait», commente-t-il. Et lui non plus ne l'avait ni vu ni prévu. Nos dirigeants ont donc tous été dupes. Ils ont joué les apprentis-sorciers, en mettant en branle un mécanisme qu'ils ne peuvent plus contrôler.

La démission des politiciens

Pourtant, le professeur n'en démord pas. Il croit toujours que le libre-échange est non seulement bénéfique, mais inéluctable : «On ne condamne pas les marées... On n'excommunie pas la mer». Il oublie que le libre-échange, à la différence des marées, n'est pas un phénomène naturel mais un système voulu et encouragé par les grands décideurs économiques et politiques. S'il a acquis une telle force apparemment inéluctable, c'est que traité après traité, loi après loi, les politiciens ont organisé eux-mêmes leur propre capitulation. Le désistement des gouvernants, loin d'être un accident de parcours, est partie intégrante d'un phénomène global. Dans le contexte actuel de la globalisation, la déréglementation - et donc la mise à l'écart

volontariste de l'État - constitue la base même du libre-échange réel, contemporain, fondamentalement néolibéral et ultralibéral de par la volonté de ses protagonistes. Ce n'est pas par hasard ni par accident si l'AMI, l'ALÉNA et le projet de la ZLÉA ont dérivé vers les excès que constate M. Parizeau. Une «main invisible», celle des compagnies transnationales, les y a poussés.



Malgré tout, M. Parizeau croit que l'on peut se protéger contre les dérives néolibérales du libre-échange : « On peut être libre-échangiste et refuser les dérives que le néolibéralisme cherche à imposer ». Dans un petit livre publié en 1998⁶, il s'attarde sur les instruments que détient le Québec pour empêcher que le libre-échange ne devienne «une reddition sans condition». Quels sont ces instruments ? Essentiellement, la Caisse de dépôt, Hydro-Québec, la Société générale de financement, le Mouvement Desjardins et des entreprises bien québécoises comme Vidéotron, Québecor et la Banque nationale. Or, voici que moins de trois ans après cet inventaire, les faits révèlent la fragilité de ces instruments. Hydro s'est lancé tous azimuts dans un mercantilisme qui exige la libre concurrence globale et ultimement la déréglementation. Les dirigeants du Mouvement Desjardins, fascinés par la compétitivité et le *think big* d'Elvis Gratton, embrassent de facto les principes du néolibéralisme. Quant à la Banque Nationale, son président a annoncé, il y a 6 mois, qu'elle est à vendre. Or, voici justement ce qu'écrivait, en 1998, M. Parizeau au sujet de ce joyau de l'économie québécoise : « Dans la mouvance des

fusions de banques, si jamais le contrôle de la Banque Nationale était vendu au groupe Banque Royale - Banque de Montréal, tout un pan de l'opération s'écroulerait». Il risque d'arriver pis encore : que notre banque nationale se vende à une méga-banque américaine. Et qui dit que Québecor qui a empêché Vidéotron d'être avalé par un prédateur américain, ne soit à son tour cannibalisé par plus gros que soi? Il suffirait qu'on lui fasse une offre «pas refusable»...

Un libre-échange qui ne peut être que néolibéral

Bien naïf donc qui croit pouvoir se protéger des dérives du libre-échange après avoir mis les doigts dans l'engrenage. Dans l'après-René Lévesque, les plus hauts dirigeants du Parti Québécois, se sont évertués à mettre le Québec sur la voie du libre-échange avec les États-Unis. Ils ont cru cela économiquement bon pour le Québec et politiquement nécessaire pour la réalisation du projet souverainiste. Dans son livre publié en 1987 et préfacé par Jacques Parizeau, Bernard Landry explique amplement sa position⁷. Il croit non seulement dans les vertus du libre-échange, mais dans la générosité des Américains qui, abandonnant leur protectionnisme légendaire, sauront, écrit-il, dans un traité dûment signé garantir aux produits québécois un libre accès à leur vaste marché. Lui et son préfacier semblent méconnaître un très grand paradoxe : les États-Unis, en tant que première et seule superpuissance mondiale, peuvent se permettre d'être à la fois féroce protectionniste et jalousement libre-échangiste, au gré de leurs intérêts du moment, mais ne souffrent pas que les autres en fassent autant. Le libre-échange de M. Parizeau, protégé par des instruments publics, para-publics ou patrimoniaux, est un oxymoron.

À l'ère de la globalisation, l'administration américaine ne connaît pas d'autre libre-échange que le néolibéral, régi par trois impératifs absolus : déréglementation,

⁶ Jacques Parizeau, *Le Québec et la mondialisation. Une bouteille à la mer*, vlb Éditeur, Montréal, 1998.

⁷ Bernard Landry, *Commerce sans frontières. Le sens du libre-échange*, Québec/Amérique, Montréal, 1987.

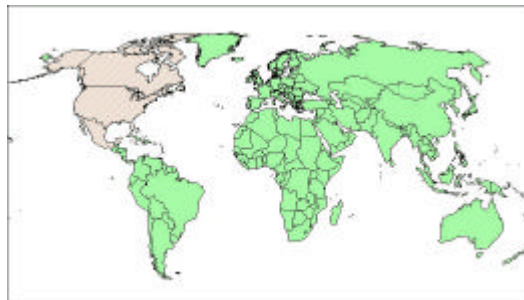
privatisation, libéralisation. Cela s'applique non seulement aux produits, mais aussi et surtout aux services et aux investissements. Précisons ici que le mobile des Américains dans la promotion de l'ALÉNA et de la ZLÉA, ce n'est pas tant la libre circulation des marchandises que la libre circulation des capitaux, ceux des très gros investisseurs. Ceux-ci se trouvent surtout aux États-Unis. C'est pourquoi, l'ALÉNA est d'abord et avant tout une protocole d'accès aux ressources et aux services.

Le libre-échange réel, non pas le libre-échange théorique imaginé par les dirigeants du Parti Québécois, mais le libre-échange effectif, tel que l'entendent ses principaux protagonistes, est nécessairement néolibéral. Aujourd'hui, il n'existe concrètement qu'une sorte de libre-échange, c'est celui du FMI, de la Banque mondiale, de l'OCDE, de l'OMC, de l'ALÉNA et de la ZLÉA. Celui que veulent et promeuvent les compagnies transnationales, le gouvernement de George W. Bush, de même que le gouvernement de Jean Chrétien et de Paul Martin. Et aussi, il faut le dire, le gouvernement de Bernard Landry.

Le projet souverainiste pris au piège du néolibéralisme

On ne peut que déplorer le fait qu'en liant l'idée de l'indépendance du Québec au mécanisme de libre-échange avec nos voisins du Sud, les porteurs du projet ont engagé le Parti le gouvernement du Québec sur la pente du néolibéralisme. Ce faisant, ils ont perverti un projet qui était pour la majorité des souverainistes beaucoup plus qu'une rupture avec un partenaire jugé indésirable, nommément le Canada. En

gros, il est en effet de notoriété publique qu'il y a toujours eu sous-jacent à la séparation un projet de société fondé sur une conception sociale du bien commun et de l'État, plutôt que sur la compétition, une ouverture sur le monde fondée sur la coopération plutôt que sur la compétitivité et la guerre économique, comme c'est le cas dans la philosophie et la pratique néolibérales.



*Jacques B. Gélinas. Sociologue. Plus de 10 ans de coopération en Amérique latine ; études en sociologie du développement à Santiago du Chili (FLACSO : Facultad de Ciencias Sociales); professeur en sociologie du développement à l'Institut de coopération internationale de l'Université d'Ottawa et à l'Université nationale du Bénin ; délégué du Gouvernement du Québec au Venezuela. Aujourd'hui essayiste et conférencier, il est l'auteur de «Et si le Tiers Monde s'autofinçait, De l'endettement à l'épargne» (publié en anglais sous le titre: «Freedom from Debt, The Reappropriation of Development through Financial Self-Reliance») et de «La globalisation du monde, Laisser faire ou faire?» qui a été en lice pour le Prix du gouverneur général 2001, catégorie Essais. Membre d'ATTAC-Québec, dont il était l'un des délégués au Forum social mondial 2002.

On peut-être libre-échangiste et refuser les dérives que le néolibéralisme cherche à imposer. On peut reconnaître les mérites de l'économie de marché sans vouloir imposer la domination de grandes sociétés multinationales dont les intérêts coïncident souvent avec l'intérêt public mais pas toujours et pas nécessairement.

À force de vouloir tout gagner, les grandes sociétés privées sont en train de faire réapparaître une lutte des classes. On croyait que le phénomène s'était beaucoup atténué. On voit maintenant se répandre la crainte, la suspicion et la confrontation. Les gouvernements ont leur part de responsabilité en laissant s'accréditer l'impression qu'entre politique et affaires, il y a plus que collaboration, il y a collusion.

Jacques Parizeau, « La ZLEA, c'est l'AMI en plus dur, et le Canada laisse faire », Le Devoir, 5 mai 2001

Une collection de documents de ATTAC-Québec

Pour comprendre. Pour débattre. Pour transformer

Des articles, des interventions, des livres, des études, des comptes-rendus. ATTAC entend rendre disponibles des documents portant sur les marchés financiers, la spéculation, l'investissement, les paradis fiscaux, la criminalité financière et les autres questions économiques que les " grands médias " passent sous silence. Nous pensons en effet qu'il est important qu'un autre point de vue se fasse entendre si nous voulons qu'un autre monde soit possible.

Sur le site Internet : <http://www.attac.org/quebec/comprendre/index.htm>
Pour commander des copies papier, communiquez avec ATTAC-Québec.

Titres disponibles et à paraître :

Sur le néolibéralisme

- *L'essence du néolibéralisme* par Pierre Bourdieu, 5 pages
- *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, de Paul Bairoch [extraits], 5 pages.
- *De la justice à la démocratie en passant par les cloches*, par J. Saramago, prix Nobel de littérature, 4 pages
- *Analyse sexuée des mécanismes de la mondialisation néo-libérale*, Groupe Femmes et Mondialisation de ATTAC, 28 pages

Sur les paradis fiscaux

- *Étonnants paradis – Le cas du Luxembourg*, 10 pages

Sur les marchés financiers

- *Le contrôle des capitaux financiers*, ATTAC-France, FSM 2002, 6 pages
- *La réforme des institutions financières internationales. Document de réflexion.* 12 pages
- *La « Double Bulle » : implications des surévaluations du marché boursier et du dollar.* 16 pages
- *Le prix de la bulle spéculative*, 20 pages
- *ATTAC-Québec au Forum social mondial 2002*, recueil de textes, 38 pages

Sur le financement du développement

- *Le financement du développement.* Pour préparer la Rencontre au sommet de l'ONU, mars 2002, 10 pages
- *Quel financement pour quel développement*, par Denis Horman, 12 pages

Sur l'ALENA

- *Le chapitre 11 de l'ALÉNA sur l'investissement : Un petit AMI qui deviendra grand avec la Zone de libre-échange des Amériques.* 73 pages
- *Les clauses sociales de l'ALENA*, par Sylvie Paquerot, ATTAC-Québec. 38 pages

Sur la ZLÉA

- *Foi, justice sociale et ZLÉA*, Groupe de théologie contextuelle québécoise. 8 pages

Sur l'OMC

- *L'O.M.C. de Seattle vers Doha, 20 mois de négociations.* 129 pages

Sur la dette

- *Force majeure – La jurisprudence internationale et le non-remboursement de la dette.* 18 pages
- *La situation en Argentine : l'Argentine doit survivre !* 20 pages

Sur la dollarisation

- *Dollarisation et monnaies régionales*, Suzanne de Brunhoff.

Sur le G8

- *Mémoire de ATTAC-Québec, février 2002.* 20 pages

Divers

- *Manifeste de l'eau, le droit de tous à la vie par Global Water Contract.*

La tournée du président d'ATTAC-Québec

Calendrier des interventions

- 11 février : CKRL-FM entrevue pour la Ligue des Droits et libertés
- 14 février : Montréal, UQAM, Panel organisé par le RQIC.
- 15 février : Montréal, Congrès de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale
 en soirée : Québec : Membres de la Communauté des Sœurs de Saint-Joseph
- 16 février : Montréal : Université Concordia (Careers and Conscience)
- 17 février : Montréal : membres et amis d'attac
- 18 février : Cégep Ste Foy
- 21 février : Québec : Soirée sur le racisme
- 26 février : Québec : rencontre du collectif sur l'aide sociale
- 29 février : Congrès du conseil provincial du secteur municipal SCFP (FTQ)
- 4 mars : Joliette : conférence organisée par le MÉPAL

Aussi :

Mardi, le 19 février des 12h30, UQAM, local DS-1570

Impressions sur le 2e Forum Social Mondial de Porto Alegre

Une conférence du GRIP-UQAM avec 3 participants a cette grande rencontre de la société civile planétaire.

- Pierre Avignon, ATTAC-Quebec
- Frédéric Dubois, CMAQ
- Yann Omer Kassin, Opération SalAMI

Infos: GRIP-UQAM, 987-3000 poste 4077

Pour des conférences, séminaires, présentations dans votre région, invitez ATTAC !

ATTAC-Québec, comme de centaines d'autres organisations au Québec, au Canada et à travers le monde, a pour visée d'amener les instances politiques du monde et en premier lieu celles du monde industrialisé, à décréter une taxe sur les transactions financières sur le marché des devises (taxe Tobin). L'imposition de ces transactions spéculatives, qui ont le malheur de détourner d'énormes sommes d'argent pour le loisir des quelques super propriétaires mondiaux et ainsi de garder en otage des groupes sociaux entiers - quand ce ne sont pas les populations elles-mêmes - permettrait la création d'un fonds d'aide international à la citoyenneté, à l'environnement et à la culture. Le mouvement ATTAC cherche aussi à amener les gouvernements à abolir les paradis fiscaux et centres financiers extraterritoriaux, lesquels favorisent l'évasion fiscale, la corruption, le blanchiment d'argent et la fuite de capitaux.

ATTAC-Québec

5744, avenue de l'Esplanade, Montréal (Québec) H2T 3A1

tél : (514) 279-7364

télec. : (514) 352-0046

quebec@attac.org

www.attac.org/quebec/